

Par Prof Pierre Tshinanga Ngelu

Université Kinshasa

ECOPOLITIQUE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT : Enseignement de l'ODD adapté aux étudiants du Sud

Contexte

Depuis un certain temps, l'examen de la politique internationale de l'environnement a foiné les débats théoriques et pratiques des Etats du nord et du sud à la recherche de la compréhension de phénomènes politiques internationaux qui explique la protection de l'environnement et le développement durable.

L'économie internationale constitue actuellement un domaine particulièrement intéressant pour tous les acteurs de l'écopolitique internationale, particulièrement ceux de l'UNIKIN qui se sentent de plus en plus interpellés et préoccupés par la protection de l'environnement et de l'éducation au développement durable lié aux nombreuses richesses qui compose la RDC.

L'écopolitique internationale permet d'analyser l'influence des acteurs étatiques et non étatiques, la diplomatie des sommets et des conférences internationales autour de l'environnement, la confrontation des valeurs, les problèmes de l'action collective, les problèmes des relations Nord-Sud, les interactions entre les régimes internationaux, les limites des instruments juridiques internationaux..., et elle constitue alors un créneau pour les établissements d'enseignements supérieurs du Congo.

La question de l'environnement et du développement durable surgit de plus en plus et fréquemment dans le canevas du programme à l'UNIKIN dans la période contemporaine. Beaucoup d'acteurs et des spécialistes précisément dans les milieux de formation congolaise sont d'avis que l'activité humaine, économique et sociale prend l'ampleur d'une allure qui menace l'environnement et des nombreuses populations du sud en sont victimes. Durant les cinquante dernières années, plus de personnes qu'avant, au cours des millénaires antérieurs, se sont ajoutées à la population du monde. La population galopante du nord à la recherche des standards de vie élevés constitue une menace réelle sur l'environnement.

La production alimentaire mondiale en est un exemple concret parce qu'elle s'est accentuée plus rapidement que la population mondiale au cours des quarante dernières années. Mais la richesse est inégalement distribuée : il y a une grande quantité des nourritures de surplus dans les pays développés (Nord) et des pénuries importantes dans les états du sud. Là où la nourriture est rare, la population procède à exploiter la terre de manière irrationnelle afin d'en extraire tout ce qui peut s'y trouver sans tenir compte des générations futures; ce qui engendre souvent la déforestation et la désertification constante et permanente. Là où la nourriture est abondante, il y a des problèmes environnementaux dus à l'utilisation des pesticides, la déplétion des ressources d'eaux rares, et l'épuisement de l'essentiel d'énergie exigée pour une production élevée, d'où cet intéressement des spécialistes de l'UNIKIN.

Les problèmes de la dégradation de l'environnement au niveau local ont un impact sur le plan international. La pollution d'air ne s'arrête pas aux frontières : la pluie d'acides de la France, par exemple, menace la population, l'eau souterraine, les poissons dans les lacs, et les forêts non seulement en France, mais aussi dans les pays européens voisins à elle.

L'émission des gaz CFC (chlorofluorocarbone), utilisés pour la réfrigération, le conditionnement d'air, les dissolvants, et autres produits industriels constitue une menace réelle pour la couche d'ozone, ce manchon gazeux qui protège la terre contre les rayons ultraviolets du soleil. Les CFC interagissent chimiquement avec la couche d'ozone et la détruisent. Le dioxyde de carbone et autres composants chimiques se renferment dans la chaleur près de la surface de la terre et par là, produisent le réchauffement de la terre, communément appelé EFFET DE SERRE.

Le réchauffement de la surface terrestre signifie pollution sévère d'air et forte augmentation des niveaux d'eau de la mer, lesquelles constituent une menace réelle pour, peut-être, la moitié de la population du monde qui vit dans les régions côtières.

Si la sécurité internationale et les économies mondiales sont les deux domaines traditionnels majeurs dans la politique mondiale, actuellement certains savants estiment que l'environnement a émergé comme troisième domaine majeur du problème politique international. Les Nations Unies ont créé une conférence sur l'environnement Humain, laquelle (conférence) eut lieu pour la première fois à Stockholm en 1972. La Grande rencontre de RIO en 1992, à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, fut le premier sommet international dans l'histoire du monde sur l'environnement.

Notre souci serait-il la problématique de la formation des formateurs à la dégradation de l'environnement et à la réalisation des objectifs durable ? ¹

Nous ne savons pas précisément parce que toute évaluation débouche sur des estimations incertaines et sur un nombre d'hypothèses discutables à propos de futurs développements.

1. Le Grand problème politique international actuel réside dans la dégradation de l'environnement et la réalisation des objectifs du développement durable.

La première face dans ce débat est soutenue par les modernistes qui croient que l'amélioration continue dans la connaissance scientifique et dans la compétence technologique renforcera notre capacité de protéger l'environnement comme le démontrent le Protocole de Kyoto et la Conférence de Copenhague. C'est ainsi qu'il faut sans cesse améliorer nos talents et techniques de production et de consommation afin de ne pas porter préjudice à l'environnement. Par exemple, les émissions des gaz CFC sont en train d'être réduites ; la production industrielle d'aujourd'hui exige une faible utilisation des matières premières rares, contrairement à ce qui se faisait avant. La majorité des plantes nutritives sont actuellement cultivées suivant les procédures écologiquement favorables.

L'autre face dans ce débat est soutenue par les « éco radicaux » qui pensent que l'écosystème a une capacité de production limitée. Une telle limite détermine comment l'espèce humaine peut s'accroître avant qu'elle procède à surexploiter les ressources disponibles dans l'écosystème. Les éco radicaux pensent que les sociétés humaines sur terre se dirigent dangereusement vers les limites de production de la planète et estiment qu'il n'existe pas des pétrins technologiques simples qui puissent supporter ce problème. A ce stade, plusieurs écoradicaux lancent un appel au contrôle strict de la population, au changement dramatique dans les modes de vie qui n'affecte pas négativement l'environnement c'est-à-dire axé sur la consommation et sur la gestion des déchets.

2. les problèmes de l'environnement et les conflits internationaux

L'exemple courant est celui de la dispute autour des ressources d'eau au Moyen Orient. En effet, les conflits d'eau dans cette région ne sont pas comme tel un nouveau problème; ils existent depuis très longtemps. L'aridité extrême de son sol et le conflit autour d'eau datent du septième siècle avant Jésus-Christ. Aujourd'hui ce problème fait partie du conflit Israélo-Arabe.

Le bassin relativement petit de la rivière Jourdain est partagé par la Syrie, le Liban, l'Israël et la Jordanie ; il n'existe pas plusieurs autres sources d'eau. La ligue Arabe qui a tenté d'écarter la Jordanie d'Israël tôt dans les années 1960 a occasionné les facteurs majeurs d'une guerre remportée par l'Israël en 1967. Plus d'un tiers des fournitures d'eau actuelles proviennent de territoires occupés depuis cette date.

S'il faut instaurer une paix durable dans cette région, elle devra être basée, du moins en partie, sur la résolution du conflit au sujet de l'eau. Celle-ci dans le Moyen Orient est un exemple qui démontre comment une rareté environnementale peut exacerber un conflit entre Etats.

Tel que nous l'avions soulevé précédemment, la concentration classique des Relations Internationales se situe sur le conflit international, et particulièrement la guerre entre Etats. Certains savants estiment, cependant, que le conflit violent et typique résultant des problèmes de l'environnement n'est pas seulement un conflit inter-Etats, mais aussi l'ignorance des formateurs dans les établissements d'enseignements supérieurs.

Un projet de recherche menée par Thomas Homer Dixon montre à ce sujet que la rareté environnementale implique le conflit à faible intensité et persistant qui ne mène pas nécessairement à des confrontations, mais qui peut nuire aux gouvernements dans la mesure où il peut provoquer par exemple la migration et l'agitation sociale, la baisse de la productivité économique, les conflits ethniques, etc.

Homer-Dixon ajoute de manière un peu plus concrète que les pays qui expérimentent le conflit interne chronique dû à l'accent mis sur l'environnement seront soit fragmentés soit placés sous des régimes autoritaires. Et ceux-ci peuvent être incités à lancer des attaques contre d'autres pays, afin de détourner l'attention populaire aux problèmes internes. La rareté environnementale démontre la connexion entre le conflit international et le conflit local et focalise présentement l'analyse des savants environnementalistes des Relations Internationales.

En effet, les problèmes environnementaux poussent les enseignants de l'UNIKIN à s'engager dans la coopération internationale plus grande. La raison est que, la dégradation environnementale est de nature à présenter une menace gravissime sur l'espèce humaine et sur toute l'« existence » c'est-à-dire, les océans, les mers, la couche d'ozone et le système climatique, constituant ainsi un support de la vie pour le genre humain dans son entièreté.

Conséquemment, certains savants des Relations Internationales congolaise y voient un besoin pour la coopération interuniversitaire afin de contourner la menace qui risque de maintenir la RDC dans un cycle de sous-développement.

Les problèmes environnementaux ont en outre encouragé la coopération internationale dans les années récentes. Les régimes internationaux ont été établis à certains endroits spécifiques afin de résoudre les différents problèmes de l'environnement comme : la pluie d'acide, la déplétion de l'ozone, la chasse à la baleine, le commerce des déchets toxiques, l'environnement antarctique, le réchauffement du globe terrestre, la perte de la biodiversité...

Le régime de l'ozone est l'un des exemples les plus frappants de la coopération tangible des pays participants. A cet égard, il n'est pas possible de prédire si la collaboration ou la discorde va prévaloir car tout dépend d'un certain nombre des circonstances variées et imprévisibles.

La nature du défi théorique posé par le problème de l'environnement exige-t-elle des nouvelles approches et des nouveaux concepts ou, alors, peut-on l'aborder à l'aide des nouvelles approches?

Plusieurs questions soulevées suite au problème de l'environnement peuvent s'examiner confortablement au moyen des approches traditionnelles.

3. Méthodes d'approches des internationalistes

- 1) D'après les réalistes, le problème de l'environnement n'est que l'une des sources explicatives du conflit entre les Etats. Pour les libéraux, l'environnement ajoute un problème de plus, souvent très important au canevas de la coopération internationale et au régime de formation.

- 2) Pour les chercheurs du Programme International pour l'Environnement (PIE), l'environnement peut être considéré comme un aspect de l'économie mondiale.

En résumé, ces approches nous accompagnent dans l'examen du problème de l'environnement.

Cependant, quelques aspects de ce problème se traitent inconfortablement à l'aide des approches traditionnelles. Le conflit social et politique au niveau local est l'un de tels aspects. L'environnement qui traverse la ligne de démarcation entre la population nationale et la politique internationale constitue une problématique sérieuse pour les approches traditionnelles sur les relations internationales.

Les savants environnementalistes des Relations Internationales disent qu'il est nécessaire d'aller au-delà de la préoccupation traditionnelle sur les Etats, parce que plusieurs autres acteurs sont importants lorsqu'il s'agit de l'environnement par exemple, les corporations transnationales, les ONG, les consommateurs, etc.

Ces approches, doivent être à la disposition de formateurs des formateurs de l'UNIKIN pour bien s'y prendre dans la question du développement durable.

4. Débat idéologique

Nous avons dès le départ établi la distinction entre les modernistes et les écoradicaux. Comme nous pouvons le remarquer, c'est la position des écoradicaux qui défie les approches traditionnelles des Relations Internationales. En effet, les écoradicaux décrivent les changements dramatiques dans les modes de vie, y compris les changements remarquables dans l'organisation économique et politique. Ils critiquent les arguments tels que ceux du Rapport de Brundtland², lequel Rapport prône la protection de l'environnement dans un cadre de croissance soutenue.

Les écoradicaux trouvent que cela n'est guère un appel à l'abandon du vice, mais un appel, simplement au changement de la technique de travail. Pour eux, la durabilité réelle signifie l'abandon de la production des graisses industrielles et le déploiement pour une société désindustrialisée. Derrière de telles idées extrêmes se trouve une vue du monde profondément différente, celle des modernistes anthropocentriques laquelle prédomine dans la pensée séculaire de l'Occident, c'est-à-dire l'homme est au-dessus de la nature.

Ce point de vue est aussi dominant dans la pensée chrétienne c'est-à-dire dans (Genèse) qui stipule que l'homme est condamné à maîtriser l'environnement naturel. Il lui est permis d'exploiter la nature en poursuite de la densité et du développement humain.

Le point de vue du monde écoradical est très différent, il met à valeur égale l'homme et la nature comme parties d'un bio-système unique. Au regard de cette façon de voir les choses, l'homme n'a pas droit d'exploiter anarchiquement la nature. Il a l'obligation de vivre en harmonie avec la nature, de respecter et de soutenir l'équilibre écologique total, en revanche, les Etats qui les font, à cause de l'extrême pauvreté qui les gangrène ; d'où les pays

du Nord doivent impérativement trouver des mécanismes de compensations tels que le financement des projets et le versement des fonds vert aux Etats du sud.

Les éco radicaux prônent ainsi les changements profonds non seulement dans l'organisation économique mais aussi dans l'organisation politique. Ils affirment que l'Etat n'est qu'un problème par rapport à la solution aux problèmes de l'environnement. L'Etat est partie prenante de la société moderne et il est la cause de la crise environnementale. Mais il n'y a aucun accord entre les écoradicaux à propos du rôle de l'Etat ou de la place de l'Etat dans ce débat.

D'une part, il y a reconnaissance du besoin d'un contrôle centralisé, global et politique afin de faciliter la gestion totale de l'écosystème. D'autre part, il y a la conviction selon laquelle des formateurs sont bien adaptés à promouvoir des modes de vie non consuméristes dans l'équilibre écologique avec les conditions spécifiques locales. Les « écoradicaux » répudient le point de vue environnemental des relations internationales basées sur le système de l'Etat.

Si nous adoptons le point de vue « écoradical », la théorie traditionnelle des Relations Internationales sera sans doute abandonnée. Les relations internationales auront ainsi pris une signification complémentaire nouvelle au regard d'un écosystème global mortellement menacé par l'arrogance de la quête humaine d'une vie moderne axée sur les hauts niveaux de bien-être matériel.

Si alors nous adoptons le point de vue « moderniste » la théorie traditionnelle de Relations Internationales en sa plus grande partie pourra être retenue, car elle est bien adaptée pour traiter la collaboration et la discorde y compris les conflits dus au problème de l'environnement.

En bref, la nature du défi des Relations Internationales posée par le problème de l'environnement, dépend en majorité de la position d'une personne à l'autre dans le débat y afférent. A vrai dire, le problème de l'environnement est soit une question traditionnelle sur un canevas qui peut être aménagé confortablement par les approches traditionnelles soit, alors, une question spéciale qui exige aux formateurs de revoir toute leurs façon d'appréhender les choses en Relations Internationales.

De ce qui précède, les étudiants qui souhaitent approfondir l'un ou l'autre aspect de la problématique de l'écopolitique internationale et du développement durable, devront viser avant tout à comprendre et à expliquer des dynamiques politiques du Nord et du Sud en partant de la définition des problèmes environnementaux jusqu'à l'évaluation de l'efficacité ou non des solutions adoptées jusqu'à ces jours ; ainsi donc, il faut alors des enseignants avisés pour leurs inculqué cette formation des formateurs en ODD

C'est à partir de là qu'on pourra proposer une redéfinition des nouvelles politiques de l'Education au Développement Durable et identifier les comportements et des solutions mieux appropriées par les enseignants formés.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVES

1. Acost pascal, Histoire du climat Perin, 2009
2. Arque, Pollution, de l'air causes et consequences et solution, Ed Armant collin, Paris, 2009
3. Collin, réchauffement climatique le temps de la certitude, ed perrin, Bruxelles, 2007
4. Bikay, environnement naturel dans le monde, ed la découverte, bruxelles, 2013

5. Joseul, planète blanche, les glaces, le climat et l'environnement, jarob, 2008
6. Yves et allu, éducation au développement durable, in revue francophone du developpement durable,2012
7. AKSANTI, gouvernance environnementale, ed EUE, deutschland,2016
8. Megevand, dynamique de déforestation dans le bassin du congo, ed wbp,2013
9. Cros, géopolitique du congo, ed complexe, 2006
10. Sonwa, les forêts du bassin du congo et l'adaptation aux changement climatiques, 2014

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO
FACULTE DES SCIENCES POLITIQUES**



KINSHASA/LIMETE

**LA MIGRATION INTERNATIONALE
ET SES CONSEQUENCES**

Par
Pr Pierre TSHINANGA NGELU
Docteur en Relations Internationales

Les migrations internationales constituent actuellement une autre donnée majeure et indiscutable. Elles sont une forme particulière d'un phénomène plus large de mobilités, et se distinguent notamment des déplacements transfrontaliers d'actifs et, bien sûr des déplacements internes. Il s'agit, en effet, des déplacements qui s'accompagnent d'un changement de Pays, d'un passage de frontière en vue d'un établissement pour le moins temporaire.

Ces migrations se sont amplifiées au cours des siècles derniers en raison du développement et de la modernisation des moyens de transport ainsi que de l'accroissement de l'écart des niveaux de vie des populations.

Les migrations transocéaniques d'Europe vers les nouveaux Etats à fort besoin de mains d'œuvre, c'est-à-dire l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et l'Australie intervenues après la seconde guerre mondiale surtout vers les années 1990, pour les migrations Sud-Nord, vont connaître un essor considérable, à la recherche d'une main-d'œuvre peu qualifiée³.

Certains pays, comme les Etats Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie et la nouvelle Zélande, se sont constitués grâce à l'immigration, les populations autochtones ayant été submergées par les vagues successives des nouveaux arrivants.

Pour d'autres, le taux d'excédent naturel des naissances sur les décès a été le facteur quasi-exclusif d'augmentation de la population.

Tel a été le cas, par exemple de la France qui, jusqu'au 19^{ème} siècle n'avait pas connu de phénomènes migratoires significatifs rapportés à sa population globale, qu'il s'agisse d'émigration ou d'immigration.

Ainsi, tout en admettant qu'en Relations Internationales, la population peut être considérée comme un facteur de puissance, le poids des pays dits émergents comme la Chine ou l'Inde, est en partie lié à leur population.

La Banque Mondiale indique par exemple, qu'en 2012 la population de la Chine était de 1, 351 milliard d'habitants, celle de l'Inde de 1, 237 milliard⁴.

A partir d'un certain niveau de production par tête, un pays doté d'une population dense devient une grande puissance économique et, par voie de conséquences politique, voire militaire.

En 2012 la Chine avait un PIB par tête de 6 090 dollars Américains contre le PIB de 8 227 milliards de dollars Américains.

Actuellement, le PIB Chinois atteint environ la moitié du PIB américain, ce qui modifie l'équilibre des puissances contemporaines, le soft power.

Le dynamisme économique de nombreux pays en développement ou émergents, associé à une population importante qui souvent continue de croître, tend à réduire le poids relatif des pays développés.

³ GUILHAUDIS, JF, *Relations Internationales contemporaines*, 4^{ème} Ed LexisNexis, Paris, 2019, P465

⁴ Rapport de la BM sur le développement humain de 2012

Le rapport sur le développement humain publié par le programme des Nations Unies pour le développement en 2018, note ainsi les progrès rapides réalisés par des grands pays tels que le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, l'Afrique du sud et la Turquie.

Selon les prévisions de ce rapport, la Chine, l'Inde et le Brésil représenteront, ensemble en 2050, près de 40 pourcent de la production mondiale en termes de parité de pouvoir d'achat.

Inversement, une population jugée trop peu nombreuse est considérée comme un facteur de faiblesse politique. C'est ainsi qu'à une certaine période le pays comme la France a eu recours à des politiques natalistes pour redresser sa situation de déclin démographique.

En effet, lors du premier recensement de la population Française en 1801, la France représentait 28 millions d'habitants sur son territoire actuel, soit, 15 pourcent de la population du continent européen.

Sa part dans cette population était tombée à moins de 8 pourcent à la veille de la seconde guerre mondiale avec 41,9 millions d'habitants.

Cette évolution était due à une transition démographique, c'est-à-dire à un recul de la natalité lié au développement économique, plus précoce que dans la plupart des autres pays européens.

Pour redresser cette situation, des politiques d'encouragement à la natalité ont été mises en œuvre, telles que l'attribution d'allocations familiales.

Ces politiques expliquent pour une part la situation favorable de la France en Europe, pour ce qui est de la natalité, avec un taux de natalité de 12,6 pour mille habitants, la France se situait en 2018 loin devant l'Allemagne ou l'Italie, dont les taux de natalité étaient respectivement de 8,1 et de 9,1 pour mille habitants.

A contrario, la population peut être aussi considérée comme un facteur de fragilité économique.

Pour l'économiste et le démographe anglais Thomas Robert Malthus, la croissance démographique a constamment tendance à dépasser la hausse de la production, notamment alimentaire. Il convient donc, selon lui, de limiter, voire d'interrompre la croissance de la population par des limitations des naissances pour garantir à chacun un accès suffisant aux subsistances. Toutefois, contrairement à ce que pensait Malthus, les progrès de la productivité agricole et industrielle ont permis de concilier croissance démographique et croissance des revenus par tête. Il est même admis en particulier, en Europe et aux Etats Unis d'Amérique que la croissance de la population pouvait être un facteur de développement économique, en raison de l'élargissement de la demande qu'elle entraînait.

Néanmoins, de nombreux pays en développement ont jugé, tout particulièrement à partir des années 1960, que la croissance excessive de leur population constituait un handicap pour leur développement, en les empêchant de consacrer un volume de ressources suffisant à leurs investissements.

Ils ont en outre constaté qu'une croissance rapide de la population conduisait à la saturation des équipements existants, notamment de la santé et de l'éducation qui s'accompagnait souvent d'un équipement des ressources naturelles.

En conséquence, certains pays ont adopté des politiques volontaristes de limitation de leur population sans attendre que la transition démographique conduise naturellement sa stabilisation.

La Chine s'est engagée en 1979 dans une politique de l'enfant unique, qui interdit aux couples d'avoir plus d'un enfant, sauf exception concernant essentiellement les minorités nationales. Au plan international, les états s'efforcent de gérer collectivement les conséquences de la croissance de la population mondiale, qui du reste, a une conséquence sur la migration internationale pour l'essentiel constatée dans les pays en développement, et plus particulièrement, en Afrique.

La population mondiale dépasse aujourd'hui 7 milliards de personnes. Les projections démographiques établies par l'ONU annoncent une population mondiale de 9,3 milliards de personnes en 2050⁵. Selon les mêmes projections, seule la population des pays aux taux de fertilité élevés, essentiellement les pays de l'Afrique subsaharienne à l'exception de l'Afrique du sud, continueraient à croître tout au long du 21ème siècle.

Le reste de la population mondiale connaîtrait en revanche, au cours du siècle, une stabilisation, puis un recul. En tout état de cause, les pays en développement nourriront dans les prochaines décennies la croissance démographique mondiale et favoriseraient la migration internationale avec toutes les conséquences, alors que, les pays développés n'augmentent faiblement, de 1,2 à 1,3 milliard d'habitants.

Ces pays devront donc faire face aux problèmes posés par le vieillissement de leur population. Il en sera de même, mais à un moindre degré, des pays émergents dont un grand nombre, pourrait bénéficier, pour une période déterminée, du dividende démographique augmentation de la part des adultes en âge de travailler dans la population, en raison de la baisse de la natalité.

D'où, cette question démographique poserait avec acuité le problème de la crise d'accueil des réfugiés en Europe sur le devant de la scène de migrations internationales, un thème longtemps méconnu du grand public et parfois tenu pour illégitime comme grand enjeu mondial.

Pourtant, le nombre des migrants internationaux est passé de 75 millions en 1977 à 244 millions en 2015, soit à peu près le triple en quarante ans, bien que représentant seulement 3,5 % de la population mondiale⁶.

On peut même s'étonner que, malgré cette visibilité croissante du phénomène migratoire, les crises et les inégalités de développement, les hommes et les femmes

⁵ Rapport de la BM de 2020

⁶ Rapport de la BM sur le développement humain de 2015

bougent si peu. L'Union Européenne reste la première destination migratoire au monde en termes de flux, devant les États-Unis d'Amérique (seconds), les pays du Golfe (troisièmes), la Russie (quatrième), et d'autres grands pôles migratoires.

Alors que les flux sud-nord occupent l'essentiel des débats, les flux se dirigeant vers le sud de la planète (124 millions environ : sud-sud et nord-sud) ont dépassé en nombre les flux se dirigeant vers le nord (120 millions : sud-nord et nord-nord). Il s'y ajoute 740 millions de migrants internes dans leurs propres pays, donc un milliard d'habitant en situation de migration sur sept.

En Chine, il y a autant de migrants internes que de migrants internationaux dans l'ensemble de la planète ; soit 240 millions des nouveaux migrants représentant 51 % des migrants internationaux dont les déplacés environnementaux ; les flux de réfugiés et de migrants forcés (65,3 millions), les mineurs isolés, les seniors installés au soleil ainsi les migrations nord-nord liées à la crise économique en Europe expliquent cette redistribution des migrations à travers le monde.

En plus, notons que, depuis ces vingt-cinq dernières années, l'Union Européenne a été confrontée à des mouvements migratoires appartenant à des profils divers : le regroupement familial, les demandeurs d'asile, les bourses des étudiants, les élites qualifiées, les migrants à la recherche de travail, les mineurs isolés et les déplacés environnementaux.

Les demandeurs d'asile ont pris une ampleur inégalée avec plus d'un million d'arrivants pour l'année 2015 (1,2 million).

Contrairement au passé, les migrations de travail sont devenues faibles en nombre en Europe par rapport aux autres flux, de regroupement familial, d'asile, d'études.

Les migrants ont-ils leur place comme citoyens dans un monde en mouvement où l'on valorise la mobilité comme une expression de la modernité ? où ceux qui sont sédentaires ont plus de droits que ceux qui sont mobiles ?

La question reste posée pour les migrations internationales, car de nombreuses catégories de migrants ne trouvent pas de statut comme citoyens dans ce monde qui bouge et qualifié par Mac Luhant comme un village planétaire, où pourtant certains veulent faire de la mobilité un bien public mondial, facteur de développement humain, et l'inscrire comme droit de l'homme pour le 21^{ème} siècle.

Les pays construits sur l'histoire migratoire ont dû, de leur côté, négocier la citoyenneté des nouveaux arrivants pour leur faire une place dans une identité redéfinie en permanence par la migration.

Toutefois, les migrations introduisent ce qui est perçu comme une entropie dans le monde . Elles peuvent prendre forme de la migration, de l'émigration, de l'immigration, des étrangers, des personnes d'origine étrangère, des personnes de naissance étrangère, des immigrés de seconde génération, des demandeurs d'asile, des réfugiés, des déboutés, des

clandestins, des sans-papiers, etc. sont là des concepts désignés pour qualifier un ensemble complexe de trajectoires et d'appartenances à la migration internationale.

Alors que la population dans le monde n'a cessé au cours des vingt-cinq dernières années d'entrer dans la mobilité, les politiques publiques des Etats sur les frontières tendent se fermer au plus grand nombre des migrants, alors que jusqu'au 19eme siècle, il était plus facile d'entrer dans un pays plutôt que de sortir du sien. Aujourd'hui, au contraire, l'entrée d'une frontière à l'autre a été rendue plus difficile que la sortie⁷ ; la Covid 19 étant venue renforcer la fermeture des frontières physique et la restriction du visa des voyages..

La frontière est alors devenue un point de fixation pour les responsables des politiques migratoires et pour ceux dont l'objectif est d'ériger un mur pour les migrants qui sont à la recherche d'une économie florissante, capable de rendre leurs vies meilleures. D'autres barrières s'effectuent à distance, dans les pays de départ et de transit, par les visas et la transformation des pays riverains en garde-frontières.

Les morts se comptant par milliers le long des points de passage, comme la Méditerranée et dans la frontière américano-mexicaine que Donald Trump avait dressé toute une politique pendant sa campagne électorale d'ériger un mur entre les deux Etats.

Les réponses fournies ont été essentiellement sécuritaires, dissuasives et répressives, comme pour se protéger d'une fatalité inéluctable. Mais le décalage se creuse entre la réalité des migrations et les politiques cherchant à les réguler.

Cependant, quelles sont les causes et les conséquences de la migration internationale ?
En ce qui concerne les causes, nous pouvons distinguer :

Les causes politiques, économiques, naturelles, éducationnelles, psychologiques, institutionnelles, commerciales, touristiques, sanitaires...

Les causes politiques portent sur le déficit de démocratie participative et d'inclusion des migrants aux processus de développement du pays d'accueil, le manque de volonté politique pour l'autonomisation des gouvernements locaux, les persécutions et l'absence d'institutions spécialisées pour lutter contre le racisme, la xénophobie et toutes les formes d'intolérance. Rappelons qu'il y a 20 millions de réfugiés politiques dans le monde..

Les causes naturelles sont caractérisées par les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique.

Les causes institutionnelles sont marquées par l'absence d'institutions spécialisées chargées des problèmes migratoires avec des centres sociaux d'accueil pour la collecte des données, d'assistance et de protection.

Les causes éducationnelles et psychologiques sont relatives aux systèmes éducationnels non adaptés, créant un manque d'adéquation Emploi-formation, le chômage et le suivisme des autres membres de la diaspora.

⁷ Voir les discussions au sein de l'UE dans l'espace Schengen ces dernières années

Il y a bien d'autres causes, liées au commerce, au regroupement familial, au tourisme, à la religion, aux études, aux visites, aux réunions et aux migrations diplomatiques.

Toutes ces causes nous plongent dans des conséquences désastreuses telles que, l'enrichissement des pays du Nord au détriment des pauvres, la dictature de certains Chefs d'Etat ou l'absence de la démocratie, la pauvreté, le chômage, les conflits armés, les guerres, les soulèvements populaires, les coups d'Etat, le terrorisme, le manque de civisme, l'intolérance, le racisme, la xénophobie, l'esclavage moderne, le trafic des humains ou commercial, le mariage forcé, le travail des enfants, l'esclavage sous contrat....

C'est au regard de toutes ces formes d'aliénation et des conséquences fâcheuses de la migration internationale que les Nations Unies se sont retrouvées, il y a de cela quelques décennies en Assemblée générale, pour produire la charte sur les droits de l'homme. Ce fut la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. Et au niveau international, les accords internationaux vont de plus en plus être signés, parmi lesquels, nous avons les conventions relatives au statut des réfugiés de 1951 et leurs protocoles additionnels de 1967, les traités sur les droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille (1990), la convention sur toutes les formes de discrimination raciale de 1965, la déclaration politique des chefs d'Etats et des Gouvernements de 2011 en faveur de la lutte contre l'exclusion, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes contemporaines d'esclavage.

Aussi, la non domestication de ces conventions et de ces déclarations des Nations Unies fait-elle que la migration intracontinentale, extracontinentale et l'exode rurale soient devenu aujourd'hui malgré la pandémie de covid 19, pour les jeunes un moyen de se sauver de l'enfer de leurs Etats respectifs et de la pauvreté.

Ainsi, des villages se vident de leurs jeunes, en faveur des villes, dont les statistiques deviennent de plus en plus lourdes, engendrant d'autres problèmes de survie et d'infrastructures socioéconomiques et des conséquences imprévisibles pour les nations

Nous concluons avec l'homélie du 8 Juillet 2013 à Lampedusa, du pape François qui annonce dans le phénomène de la migration internationale que la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu est mise en berne :

« J'ai l'immense tristesse », « J'ai senti que je devais venir ici aujourd'hui pour prier, pour poser un geste de proximité, mais aussi pour réveiller nos consciences pour que ce qui est arrivé ne se répète pas », « Que cela ne se répète pas, s'il vous plaît ! », supplie le pape à nouveau.

Mais au-delà de ces phrases, c'est l'homélie du pape qui va marquer le cœur est tirée de l'extrait de la Bible lu ce jour-là : « Qu'as-tu fait de ton frère ? ». Cette question, posée par Dieu à Caïn après le meurtre de son frère Abel, le pape la pose brutalement à toute l'humanité à propos des milliers de morts enregistrés en Méditerranée.

"Aujourd'hui, aussi, cette question émerge avec force : qui est le responsable du sang de ces frères et soeurs ? Personne ! Tous nous répondons ainsi : ce n'est pas moi, moi je ne suis pas d'ici, ce sont d'autres, certainement pas moi. Mais Dieu demande à chacun de nous : "Où est le sang de ton frère qui crie vers moi ?".

Aujourd'hui, personne dans le monde ne se sent responsable de la migration internationale ; nous avons perdu le sens de la responsabilité fraternelle ; même les accords signés restent inappliqués ; nous sommes tombés dans l'attitude hypocrite du prêtre et du serviteur de l'autel, dont parlait Jésus dans la parabole du Bon Samaritain : nous regardons le frère à demi mort sur le bord de la route, peut-être pensons-nous : "le pauvre", et nous continuons notre route monologuant que ce n'est pas notre affaire ; et avec cela nous nous mettons l'âme en paix, nous nous sentons en règle.

La culture du bien-être, qui nous amène à penser à nous-mêmes, nous rend insensibles aux cris des autres, notamment des migrants, elles sont l'illusion du futile, du provisoire, illusion qui porte à l'indifférence envers les autres, et en même temps, nous sommes tombés dans la mondialisation de l'indifférence.

Il nous faut donc penser au partenariat mondial de la migration et à la gouvernance globale de responsabilité migratoire.

Je vous remercie

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS

1. Charte de Nations Unies de 1945 ;
2. Déclaration Universelle de Droits de l'homme de 1948 ;
3. Rapport de BM sur le développement Humain de 2019

OUVRAGES

1. BRAILLARD, P, Sociologie des Relations Internationales, PUF, Paris, 2006
2. GUIHAUDIS, JF, Relations Internationales contemporaines, Ed LexisNexis, Paris, 2020
3. FOUCHER, M., L'obsession des frontières, Ed. Perrin, Paris, 2012,
4. TSHINANGA, p, Intangibilité des frontières : une preuve de la maturité africaine, Ed CS, Paris, 2017
5. TSHINANGA, p, Application du principe d'intangibilité des frontières comme stratégie de la stabilité en Afrique , Ed CS, Paris, 2017
6. Tshinanga, p, Frontières congolaise : réalités contemporaine, Berlin, EUE, 2020.
7. Tshinana, p, RDC et ses frontières : héritage coloniale et quête permanente de la souveraineté internationale, Paris, CS, 2020
8. ROCHE, jj, Relations Internationales, Ed LGDJ, Paris, 2012